

Notre village Travaillan

Juin 2024 N° 113



www.travaillan.fr

L'ÉDITO DU MAIRE



Chers Travaillanaises et Travaillanais,

L'année scolaire vient de se terminer par une fête de fin d'année réussie, ou 9 enfants de CM2 ont reçu une calculatrice pour leur entrée en 6ème au collège Victor Schoelcher à Sainte-Cécile-Les-Vignes.

Des travaux durant l'été seront réalisés à l'école dès l'obtention des subventions.

Une balade contée organisée par le Naturoptère et financée par la CCAOP se déroulera ce lundi 15 juillet sur la place du village à 18 h 30 ; vous y êtes cordialement invités.

A l'issue de la balade, un apéritif sera offert par la municipalité.

Je vous souhaite un bel été,

Bien à vous,

Isabelle DALADIER

Extrait des délibérations du 11 Avril 2024

• CONSTITUTION D'UNE PREVISION POUR LITIGE ET CONTENTIEUX : Affaire Mistral Habitat

Mme le Maire rappelle le contentieux qui oppose la commune à l'Office Public de l'habitat : Vallis Habitat. Par principe de prudence, il doit être constitué une provision dès qu'un risque est susceptible de conduire la collectivité à verser à un tiers une somme significative. En première instance, les conclusions du Tribunal Judiciaire établissent le coût à 491 333.38 €. Considérant que la Mairie a fait appel, étant donné que le dénouement pourrait intervenir en 2025. Il est proposé de constituer une provision pour risque en se basant sur le montant de 492 000 € en le fractionnant sur 2 années. 50 % en 2024 et 50 % pour 2025.

• VOTE DU BUDGET – MAIRIE 2024

Mme le Maire rappelle la communication du projet de budget faite le 26 mars dernier et présente le budget prévisionnel de l'exercice 2024 pour la Mairie. Précise que celui-ci est conforme aux décisions des commissions Travaux des 11 janvier et 11 mars 2024 ainsi qu'à la commission des Finances du 2 avril 2024. Section de fonctionnement en équilibre : 986 591.93 € Section d'investissement en équilibre : 647 981.71 € Total : 1 634 573.64 €

• VOTE DU BUDGET – CAISSE DES ECOLES 2024

Mme le Maire rappelle la communication du projet de budget faite le 26 mars dernier et présente le budget prévisionnel de l'exercice 2024 de la Caisse des Ecoles. Celui-ci s'élève à 54 309.91 €

Extrait des délibérations du 17 juin 2024

• DENOMINATION DU GROUPE SCOLAIRE

Madame le Maire indique que cette année le groupe scolaire fêtera ses 70 ans et qu'à cette occasion, les enseignants et les enfants de l'école ont fait une demande pour proposer un nom à l'école communale. L'école maternelle et élémentaire sera nommée : l'Ecole les Vignes

• CONVENTION RPE (RELAIS PETITE ENFANCE)

Madame le Maire donne lecture de la nouvelle convention de partenariat pour le fonctionnement du Relais Petite Enfance avec les communes de : Sainte Cécile les Vignes, Sérignan du Comtat, Travaillan, Uchaux, Violès et Lagarde Paréol. Les parents et les assistantes maternelles des communes pourront bénéficier de l'ensemble des services du Relais Petite Enfance. Sa durée de validité est fixée jusqu'au 31 décembre 2027.

Questions diverses

-Mme le Maire indique que l'aire de covoiturage est maintenant fonctionnelle. Le marquage au sol est achevé. L'aire du Plan de Dieu est donc pleinement exploitable et identifiable, grâce à sa signalétique verticale et horizontale.

-Mme le Maire indique que le recensement de la population s'effectuera du 16 janvier au 15 février 2025 dans la commune. Un agent recenseur sera recruté, il assurera la collecte du recensement auprès des habitants. Une annonce sera affichée en Mairie. Il devra obligatoirement participer aux séances de formation prescrites par l'INSEE (2 demi-journées début janvier). Il sera nommé par arrêté municipal. Un coordonnateur communal est nommé pour encadrer ce recensement : Cyril BRUSCOLINI

-Frédéric DARRIBAU indique que l'abribus est dégradé sur une paroi mais également sur la toiture. Mme le Maire indique avoir relancé plusieurs fois les services, sans suite. Une visite aura donc lieu sur place et une réparation sera faite par la Mairie.

-Patricia LISPAL indique que le stationnement devient difficile durant la rentrée et la sortie scolaire. Elle propose de demander aux utilisateurs (le personnel communal Mairie – Agence postale, les enseignants, stagiaires, AVS, ...) qui restent pour une longue période (durant le temps de travail) d'utiliser le parking à côté du cimetière essentiellement pendant les jours d'école. Une demande peut être faite auprès des personnes concernées.

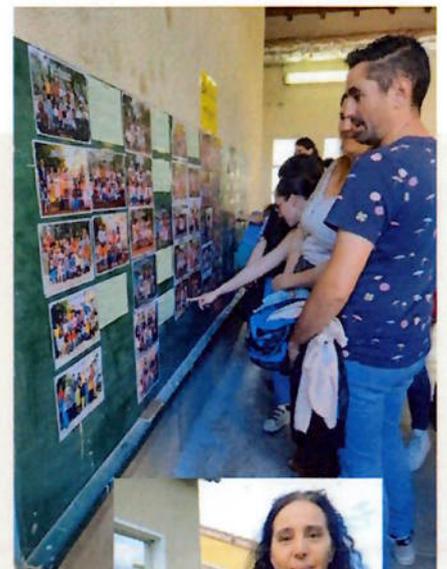
-Bernard SCULFORT demande s'il est possible d'intervenir sur les trous dans la chaussée sur le Chemin des Muletiers, puisque le dossier de demande d'aide est toujours en cours. Les élus proposent de réaliser de l'enrobé à froid en attendant la réfection du chemin.

-Bernard SCULFORT indique que lors de la réunion du Syndicat Mixte Forestier, il a été présenté le bilan 2023. Précise que les services peuvent être sollicités en cas de besoin. Les pièces sont déposées et consultables en Mairie.

L'école du village fête ses 70 ans

Extrait du texte lu par Mme le Maire Isabelle Daladier:

La première délibération remontant au 13 décembre 1931, signée par Gustave BATHELIER, Maire, demandait la construction d'un groupe scolaire. Pour préparer cette réalisation, une promesse de vente concernant les terrains existait depuis le 25 mars 1934. En 1951, le Maire, Maurice SCULFORT, expose au Conseil qu'il y a lieu de reprendre les délibérations du 2 mars et 27 juin 1945 ainsi que celle du 12 septembre 1946, par lesquelles il avait été décidé l'achat d'un terrain pour la construction d'un groupe scolaire. Le bâtiment comprenait 2 salles de classes, une bibliothèque, une salle pour l'enseignement ménager et agricole, deux cours de récréation et deux logements de cinq pièces, chacun destinés au personnel enseignant. En avril 1954, le Maire Pierre CRIQUET et son Conseil Municipal, inauguraient le Groupe Scolaire en présence du Préfet de Vaucluse, l'Inspection Académique, les membres du Conseil Général et tous les Maires des communes avoisinantes. En 1984, le Maire Yves MARTIN, a suivi la construction de la Classe Maternelle, la modification de la cuisine et de la Cantine. En 1999, une Garderie Périscolaire a été créée et installée dans la partie bibliothèque de l'Ecole Communale. En 2009, le Maire Gérard SANJULLIAN, a décidé l'aménagement du Foyer Communal du 3ème âge, ainsi que l'ancien logement mitoyen de la classe maternelle, pour y installer la Garderie actuelle. Pour la rentrée 2009-2010, 87 élèves étant inscrits et réellement présents, l'éducation nationale décidait d'ouvrir une 4^{ème} classe. Parallèlement, un accès aux étages a été créé, pour une salle de réunion (ou se déroule également les cours de théâtre) ainsi que des locaux pour les archives, au-dessus de la Garderie. L'installation d'un bureau pour la direction au rez-de-chaussée. Aujourd'hui pour ses 70 ans, nous allons découvrir la plaque dont le nom « L'école des Vignes » a été donné par les enfants de l'école. L'illustration, réalisée par Mme Céline BRICQUET, est inspirée des dessins des enfants de l'école.



Assemblée Générale de la chasse

L'assemblée générale réunie une vingtaine de participants en plus des 4 pouvoirs remis en présence de Madame Isabelle Daladier Maire de Travaillan. Un hommage a été rendu aux 3 chasseurs de Travaillan disparus au cours de cette saison M. Pierre Gondran, M. Pierre Catelina et M. André Bruscolini. Le président a fait un résumé des annonces faites par le président de la fédération départementale des chasseurs du Vaucluse (FDC 84) : sécurité, perte des effectifs chasseurs, procès intenté par un groupe de chasseurs contre la fédération, le SIA, formation décennale de sécurité, milieu humide. Le trésorier a présenté le bilan financier. Le quitus lui a été accordé, sauf une voix contre. Le président a demandé l'adoption du nouveau règlement intérieur dont les points principaux portent sur l'organisation des battues grand gibier, la sécurité, la visibilité des chasseurs, le suivi des retours des bagues lièvres (plan de chasse homologué par la FDC 84), les cartouches abandonnées dans la nature. Le nouveau règlement intérieur a été adopté et sera présenté à chaque chasseur lors de la vente des cartes pour la saison 2024 2025 le vendredi 30 août de 18h à 20h et le samedi 31 août de 10h à 12h à la salle des fêtes de travaillan, date butoir. Les chasseurs ont approuvé l'entrée au bureau de Monsieur Julien Faresse, monteur en irrigation, demeurant à Travaillan. Un vin d'honneur a été servi à la fin de l'assemblée générale.



Sensibilisation au recyclage à l'école de Travaillan

Les membres de la CCAOP se sont rendus à l'école de Travaillan afin de sensibiliser les élèves au recyclage des déchets et pour leur expliquer ce que l'on peut fabriquer avec des objets recyclés. Chacun d'entre eux a reçu une gourde qui a été faite avec des matériaux recyclés.



Pot de départ de Daniel Mayer

Le 25 juin Daniel Mayer mettait fin à 15 ans de bénévolat au sein du club informatique de Travaillan. A cette occasion il a remis les fonds restants de l'association à l'Amicale Laïque de Travaillan.

Daniel Mayer souhaite faire don d'ordinateurs complets pouvant faire du traitement de texte ou tableur mais non connectables à Internet. Si vous êtes intéressés vous pouvez le joindre directement au 06.86.66.01.54



Représentations théâtrales à l'école de Travaillan

Le génie

Le génie du milieu magique appartenait à la scène. Le milieu était idéal, original, super etc... moi j'ai aimé les scènes, les décors étaient magnifiques. Merci

Thé

E.B.

C'était trop bien, on s'est amusé j'étais le passant 1.

Merci au maître et à la maîtresse.

Baptiste

On a bien joué et on s'est amusé.

J'étais le policier et j'ai dû parler avec l'accord du Sud. Merci au maître et à la maîtresse pour ces deux super pièces. Les spectateurs ont beaucoup applaudi!

Vincent D.

Le boup
Le rôle consiste à manger une côtelette d'agneau et à ne rien parler en attendant et à mentir à l'inspecteur Toutou en recherchant le petit chapeau orange. Je remercie le maître et la maîtresse. J'ai adoré jouer le boup.

Stella

Le rôle de l'inspecteur Toutou consiste à être tête et à demander au milieu les réponses à ses questions pour mes diantonnaises aux maîtres et aux maîtresses. Merci pour les deux de très belles aventures.

Estaline

Plus début, la bacheronne mentait tout le temps. Mais l'inspecteur Toutou a tellement insisté qu'elle a cédé et a dit la vérité. En fait, la bacheronne a dit que ses enfants ont fait une fugue alors que son mari le bacheron et elle les avaient abandonnés.

Estelle Pouzet Labey

PISTACHE

- est un clown
- fait des BLAGUES
- est très drôle

Merci Maître



HOMMAGE



André BRUSCOLINI nous a quitté. Connu à Travaillan et au-delà de notre village, il faisait partie du bureau de la société de chasse depuis des lustres. Il fut un touche-à-tout altruiste et toujours présent en toutes circonstances.

Tu as rejoint d'autres chasseurs, présents sur cette vieille photo.

Conseiller Municipal puis élu Adjoint pendant de nombreuses années au sein de la commune, dirigeant du Comité des Loisirs et du Foot de Camaret membre investit du Don du Sang et sourcier à ses heures perdues, mémoire vivante de notre village, Dédé comme tout le monde le surnommait.

Repose en paix Dédé, chacun de nous gardera avec émotion le souvenir de ce que nous avons partagé

ETAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTES :

Raymonde, Franceline, Berthe Charavet le 3 avril 2024, la doyenne de notre commune nous a quitté à presque 104 ans,

Raymond, Alfred, Elie, Edmond Andrieu le 23 juin 2024



La mairie recrute 1 agent recenseur pour le recensement de la population 2025.

L'agent recenseur est placé sous l'autorité du coordonnateur communal

DURÉE

Le recensement s'effectuera du 16 Janvier 2025 au 15 Février 2025.

MISSION

Il assurera la collecte du recensement auprès des habitants.

FORMATION

Une formation préalable est dispensée par l'Insee. Il devra obligatoirement participer aux séances de formations (2 demi-journées début janvier 2025). La rémunération est fonction du nombre de personnes et de logements recensés.

Renseignements et candidature : Mairie de Travaillan

Infos services

* **Dimanche 14 juillet**

15h00 Concours de boule organisé par « la famille »

20h00 repas au restaurant « la famille » : Fideoa et animation musicale

réservation au 04.90.28.98.42

* **Lundi 15 juillet**

Rendez vous à 18h30 devant la Mairie de Travaillan pour assister à la balade contée suivie d'un apéritif offert par la Mairie à l'issue de la balade.



* **Jeudi 15 aout**

15h00 Concours de boule organisé par « la famille »

20h00 repas « la famille » et animation musicale : Paëlla



* **Samedi 21 septembre**

Journée Clean Up , nettoyage du village



Recette enfant :Verrine fraises-mascarpone-menthe

Ingrédients

- 500g de fraises
- 125g de mascarpone
- 120g de sucre en poudre
- 2 œufs
- 2 feuilles de gélatine
- 1 bouquet de menthe fraîche.

Préparation

Lavez les fraises puis équeutez-les.

Gelée à la menthe

- Faites tremper la gélatine dans un bol d'eau.
 - Lavez la menthe. Faites chauffer un grand verre d'eau avec 30g de sucre.
 - Mettez-y 10 feuilles de menthe à infuser, puis filtrez.
 - Ajoutez les feuilles de gélatine après les avoir essorées entre vos mains, et quatre feuilles de menthe ciselées.
- Mélangez bien pour faire fondre la gélatine.

Fond de la verrine

- Disposez 50g de fraises dans 4 coupes.
- Versez par-dessus la gelée à la menthe et placez au frais.

Crème au mascarpone

- Battez les 2 jaunes d'œuf avec 60g de sucre puis ajoutez le mascarpone et cinq fraises écrasées.
 - Montez les blancs en neige et ajoutez-les à la préparation.
- Versez la crème dans les coupes.

Coulis de fraises

- Prélevez une dizaine de fraises et faites-les cuire avec 30g de sucre en poudre 10min à feu doux et à couvert.
- Mixez en coulis.

Au moment de servir, ajoutez le reste de fraises sur la crème puis versez du coulis et décorez avec une feuille de menthe.



DEVOIR DE MEMOIRE

🇫🇷 🌟 Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation en présence de nombreux élus, de représentants civils et militaires, devant la fresque de l'église Saint Andéol ce jeudi 25 avril 2024.



🇫🇷 🇫🇷 Commémoration du 8 Mai 1945 : Il y a 79 ans, la reddition sans conditions de l'Allemagne le 7 mai à Reims puis le 8 à Berlin signait pour l'Europe occidentale la fin d'une guerre débutée en 1939. La commémoration de cette date, instituée dès 1946, continue aujourd'hui.



🇫🇷 🇫🇷 🌟 Les élus de la ville de Travaillan et de la Ville de Camaret ainsi que les autorités civiles et militaires, étaient réunis ce dimanche en fin de journée devant la stèle du Général de Gaulle pour commémorer le 84ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 ainsi que l'Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.





Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles



La plateforme « [Toutes et tous connecté-e-s](#) » accompagne les collectivités dans l'aménagement numérique de leurs territoires. Les fonctionnalités proposées sur la plateforme se concentrent actuellement sur le volet téléphonie mobile. Elle permet aujourd'hui aux élus locaux de signaler en quelques clics des zones non ou mal couvertes par les opérateurs de téléphonie mobile.

C'est un logiciel en ligne qui émane de l'initiative « beta.gouv », dont l'objectif est de créer des solutions numériques plus accessibles en mettant à disposition des outils qui ont été pensés par l'usage, pour les citoyens, les collectivités et les élus locaux, en fonction de leurs besoins spécifiques. Cette initiative fait partie des moyens mis en œuvre par le gouvernement pour moderniser l'administration publique. « Toutes et tous connecté-e-s » en témoigne.

MEDECINS DE GARDE 4 EME TRIMESTRE 2024

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 ^{er}	5 et 6	1 ^{er} , 2 et 3	1 ^{er}
Dr BORIZOVSKY Emilija 04 90 34 30 51	Dr BORIZOVSKY Emilija 04 90 34 30 51	Dr ODDON Pascal 04 90 60 00 42	Dr FRANCOZ Michèle 04 90 30 80 26
7 et 8	12 et 13	9, 10 et 11	7 et 8
Dr ODDON Pascal 04 90 60 00 42	Dr VICART Virginie 04 90 34 22 30	Dr ENAULT Marie-Alice 04 90 29 65 85	Dr GONZALEZ Gêrôme 04 90 41 94 01
14 et 15	19 et 20	16 et 17	14 et 15
Dr BONNOURE Philippe 04 90 30 83 57	Dr GONZALEZ Gêrôme 04 90 41 94 01	Dr VINCENT Alain 04 90 29 71 81	Dr GIFFON Eric 04 90 37 73 59
21 et 22	26 et 27	23 et 24	21 et 22
Dr VINCENT Alain 04 90 29 71 81	Dr DOLL Andréas 04 90 40 64 76	Dr ROCCI Marie-Dominique 04 90 29 65 85	Dr LEOUFFRE Hélène 04 90 70 07 24
28 et 29		30	25
Dr BAILLY Brigitte 04 90 37 29 95		Dr FRANCOZ Michèle 04 90 30 80 26	Dr BONNOURE Philippe 04 90 30 83 57
			28 et 29
			Dr DOLL Andréas 04 90 40 64 76